

AU SUJET DES MATHÉMATIQUES DANS LES FACULTÉS DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article du professeur Henri Guitton dans le n° 215, 1961, du présent périodique.

J'ai été, d'abord, heureux de trouver un allié quand il écrit : « Je crois que personne n'est imperméable à l'étude mathématique. » Il y a longtemps que je soutiens cette thèse. Si certains élèves, certaines personnes paraissent imperméables aux Mathématiques, c'est parce qu'ils n'en voient pas l'intérêt. Aux uns, les Mathématiques apparaissent comme un jeu (ennuyeux) sans application. Aux autres, on leur a présenté les Mathématiques comme une succession de syllogismes sans leur montrer quel en est le but, quelle en est l'idée directrice.

Il faut suivre le professeur les yeux fermés. Ce fut le cas de Paul Valéry dans son adolescence (qui fut rebuté par la façon dont on enseignait les Mathématiques), alors qu'il montra plus tard un grand intérêt pour cette même science.

Mais il est peut-être bon de faire une distinction : chacun peut comprendre les Mathématiques et même en faire une application immédiate.

Là où les différences apparaissent, c'est dans la recherche. Et je ne pense pas seulement aux recherches qui font avancer la science, mais aussi aux recherches des élèves quand on leur propose un problème qui ne peut être résolu que par les meilleurs.

C'est pourquoi je souhaiterais que, dans les Lycées et aussi dans les Facultés des Sciences économiques, on propose deux sortes de problèmes : les uns, qui ne seraient que des applications immédiates du cours, mais qui seraient obligatoires, les autres exigeant une faculté d'invention, mais qui seraient facultatifs.

Dans la suite de l'article de M. Guitton, le baccalauréat ne se présente que sous trois formes : celui de Philosophie, celui de Mathématiques et celui de Sciences Expérimentales. Or, il existe aussi un baccalauréat économique (dépendant de l'Enseignement technique), et c'est lui qui fournit la meilleure préparation aux études économiques supérieures. Pour le préparer, en particulier, on y enseigne la Statistique et, l'année suivante, le Calcul des Probabilités.

Je m'y intéresse d'autant plus que j'ai eu quelque part dans sa création. On pourrait retrouver, dans le journal de la Société de Statistique de Paris, les réponses qui avaient été faites à une enquête que j'avais menée sur l'introduction de la Statistique et des Probabilités dans l'Enseignement secondaire ou technique.

Cette enquête a remis la question à l'ordre du jour et elle a été traitée officiellement un peu plus tard. Cette introduction a été rejetée, à l'époque, pour la classe de Mathématiques, mais une commission, où je figurais, a tracé le programme d'enseignement de ses matières pour l'Enseignement technique.

J'ai été heureux de voir adopter pour cet enseignement l'ordre : Statistique, puis Calcul des Probabilités, c'est-à-dire le concret avant l'abstrait.

Cet enseignement est en plein essor et déjà deux ouvrages, par des auteurs différents, sont venus faciliter la tâche des professeurs et des élèves.

Il m'a semblé utile d'attirer l'attention de M. Guitton et de ses lecteurs sur cette source de recrutement, particulièrement bien préparée, des Facultés de Sciences économiques. Elle répond aux vœux mêmes exprimés par M. Guitton.

Maurice FRÉCHET,
Membre de l'Académie des Sciences.